

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 47

Artikel: Que faire de nos balayures ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . .	4 fr. 50
six mois . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1er janvier, du 1er avril, du 1er juillet ou du 1er octobre.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR pour l'année 1894 recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Que faire de nos balayures ?

On sait que depuis nombre d'années la question des balayures est l'objet d'un des plus grands soucis de la Municipalité de Lausanne.

Comment se débarrasser des balayures et en retirer quelque profit ?... telle est la question posée et étudiée sous toutes ses faces, sans qu'on ait pu encore arriver à une solution satisfaisante.

Ici, c'est un des dépôts de ces immondices qui empêste tout un quartier, dont les habitants murmurent, pétitionnent, se bouchent le nez et demandent en grâce l'éloignement d'un tel voisinage.

Là, c'est un autre dépôt, d'où le vent amène sur la ville de funestes émanations, menace constante d'épidémies.

A côté de cela, c'est la difficulté de vendre ces malheureux « ruclons » aux propriétaires campagnards des environs, qui estiment que la marchandise ne vaut pas le transport.

Et la Municipalité de poser toujours la question : « Que faire de nos balayures ?... »

Eh bien, nous allons la tirer de souci en lui indiquant un moyen qui ne fera point mal dans le paysage durant cette période électorale, un moyen qui, tout en la débarrassant des balayures, lui donnera la force motrice nécessaire pour faire monter, au besoin, l'eau du lac à Lausanne, ainsi que pour faire marcher les tramways et la lumière électrique.

Que de ressources à la fois dans d'ignobles balayures !

Et cependant nous n'exagérons rien ; car c'est par l'organe d'une plume hautement autorisée, celle de M. Henri de Parville, que nous allons renseigner la Municipalité.

Voici ce que cet écrivain nous dit dans sa *Revue des sciences du Journal des Débats* :

« L'enlèvement des ordures ménagères continue à faire un peu partout l'objet des préoccupations des municipalités.

Nous avons déjà signalé les essais entrepris en Angleterre pour se débarrasser des balayures et des ordures, en les incinérant tout bonnement. Ce procédé prend de l'extension ; à Berlin on vient d'établir six fours qui brûlent par semaine 200,000 kilogrammes d'ordures.

» En Angleterre, le nombre des villes qui détruisent les balayures par le feu s'est élevé, depuis le mois d'août 1876, de 0 à 55. Le nombre des fours incinérateurs est monté, dans le même temps, de 14 à 572.

» On tend de plus en plus à adopter ce système pour le nettoyage des villes. Les ordures de chaque maison sont reçues dans des boîtes de tôle galvanisée, pourvues d'un couvercle. Les voitures municipales viennent les prendre. On renverse le récipient dans le tombereau ; on y projette une poudre désinfectante et on la remet en place. Tout est enlevé avant neuf heures du matin.

» Les voitures arrivent à la station d'incinération, elles gravissent la pente jusqu'à la gueule du four et l'on fait basculer le tombereau.

» Plusieurs grands hôpitaux ont leur four particulier ; et le résidu de l'incinération sert souvent à fabriquer un mortier excellent à recouvrir les chaussées. Un four coûte de 9 à 34 mille fr. Le fonctionnement revient à 1 fr. 25 par tonne d'ordures, mais on compte bien que, loin de dépenser, on finira au contraire par réaliser quelques bénéfices.

» On utilise, en effet, la chaleur à divers usages. Quelques-uns de ces fours peuvent, par la vapeur qu'ils produisent, alimenter jusqu'à 10,000 chevaux-vapeur. Aussi, quand c'est possible, on s'en sert pour éléver de l'eau, mettre en marche de petits ateliers, produire de la lumière électrique et le courant nécessaire à la marche de tramways. La chaleur, c'est la force et on ne la laisse pas perdre.

» La ville de Bruxelles possède aussi un premier four qui fonctionne depuis le 25 juillet 1892. On développera cette usine, parce que l'incinération des ordures est décidée pour toute une partie de la ville, comprenant 184,000 habitants.

» Evidemment, cette incinération de

tous les débris d'une ville constitue une certaine perte pour l'agriculture. Mais la mortalité d'une ville par maladies infectieuses est en raison inverse de la propreté. Les exigences de l'hygiène, l'envahissement des déchets urbains, les difficultés plus grandes de jour en jour de les transporter à la campagne, sont les raisons qu'on invoque pour incinérer les immondices. Il faut s'en débarrasser vite, et le feu accomplit lestelement sa besogne ».

Pourquoi la vie est si courte.

Veuillez me permettre, monsieur le rédacteur, de vous dire quelques mots au sujet de la statistique sur la vie moyenne, dont vous avez parlé dans votre numéro du 11 courant.

Il est certain que la longévité tend à baisser, et si nous en croyons certains calculs, il est probable que la moyenne de la vie humaine diminuera encore. Au temps de Moïse, elle était de soixante-dix à quatre-vingts ans ; il y a une dizaine d'années, elle était encore de trente-trois ans, tandis qu'aujourd'hui, elle est descendue à vingt huit.

Tel est le résultat obtenu par les progrès que fait chaque jour la médecine et par les connaissances hygiéniques que les hommes possèdent généralement, connaissances dont nos pères n'avaient aucune idée.

Un de vos correspondants pense que l'homme abrège sa vie en la gaspillant loin de son foyer, mais cette cause n'est pas la seule, et je crois plutôt que le grand bien-être dont chacun cherche à jouir aujourd'hui ne contribue pas peu à affaiblir les forces.

L'homme n'a plus à se fatiguer pour faire la moindre course, car avec tous les moyens de locomotion qu'il a à sa portée, rien ne l'empêche de laisser ses jambes en repos. Notre génération veut du confort; notre but, notre ambition est de l'obtenir, sans songer qu'il est le plus grand ennemi de notre santé.

Il faut à l'homme le travail et le mouvement. Ce qui lui conviendrait, pendant ses heures de liberté, ce serait, non pas de s'installer au cercle ou au café, mais de faire une course, d'aller